



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 014 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 30 mai 2016

—
Président

M. Pat Finnigan

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le lundi 30 mai 2016

• (1535)

[Traduction]

Le président (M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.)): Je vous souhaite tous la bienvenue à notre réunion.

J'aimerais également souhaiter la bienvenue à nos témoins. Aujourd'hui, nous accueillons Mme Anne Fowlie, vice-présidente exécutive du Conseil canadien de l'horticulture, et M. Peter Kevan, professeur émérite, École des sciences de l'environnement, Collège d'agriculture de l'Ontario, Université de Guelph.

Nous accueillons également, par téléconférence — malheureusement, nous n'avons pas l'image —, M. Chris Cutler, professeur agrégé, Département des sciences de l'environnement, Université Dalhousie. Enfin, nous accueillons, par téléconférence du comté de Red Deer, en Alberta, M. Kevin Nixon, président du Conseil canadien du miel.

Je vous souhaite la bienvenue à notre réunion sur les abeilles — pas sur les oiseaux et les abeilles, seulement sur les abeilles.

Nous entendrons d'abord M. Chris Cutler.

Vous avez 10 minutes pour vous présenter et nous parler des abeilles. Merci.

M. Chris Cutler (professeur agrégé, Département des sciences de l'environnement, Université Dalhousie, à titre personnel): Merci, monsieur le président et membres du Comité, de m'avoir invité à comparaître. J'en suis très heureux, et c'est un honneur.

Il y a deux ans, M. Kevan et moi-même avons comparu devant le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts pour parler de l'importance des abeilles et de leur santé dans le contexte de la production de miel et de nourriture au Canada. Je suis heureux de voir que ce sujet est toujours d'actualité et que ces travaux sont en cours.

Je ne sais pas exactement quels renseignements vous souhaitez obtenir, et je vais donc tenter d'aborder plusieurs notions. Je n'utiliserai probablement pas les 10 minutes.

Pour vous parler un peu de mes antécédents personnels, je suis professeur agrégé à l'Université Dalhousie. Comme vous l'avez entendu, je travaille à la faculté d'agriculture, qui se trouve à Truro, une ville située à environ une heure au nord d'Halifax. Je suis spécialisé en entomologie, c'est-à-dire que je travaille avec les insectes. J'étudie beaucoup d'aspects chez les insectes, notamment l'écologie de base et le contrôle et le comportement biologiques, et je travaille beaucoup avec les abeilles. Je m'intéresse particulièrement à l'écotoxicologie chez les insectes, un domaine qui examine essentiellement les effets des poisons sur les insectes, surtout dans un contexte agricole; il est surtout question des pesticides. Cela comprend des études sur les dangers et les risques que posent certains pesticides pour les pollinisateurs, y compris certains de ceux dont vous avez sûrement entendu parler, par exemple les insecticides

à base de néonicotinoïde, qui sont largement utilisés et qui font l'objet d'un débat.

J'aimerais tout d'abord formuler quelques commentaires liés à l'importance des abeilles en général. Je suis sûr que d'autres témoins vous en parleront également. La majorité des angiospermes, ou plantes à fleurs, qu'on retrouve dans la nature comptent sur la pollinisation par les pollinisateurs et la plupart de ces pollinisateurs sont des abeilles. Environ trois quarts des cultures vivrières dont nous dépendons ont également besoin des abeilles. Le quart des cultures que nous consommons pour satisfaire nos besoins nutritionnels dépendent des abeilles. De nombreuses cultures nécessitent la présence des abeilles, mais ces cultures ne fournissent pas nos calories réelles. La pollinisation dans le domaine agricole représente une valeur très élevée au Canada, à savoir environ 1 milliard de dollars. Ce montant est probablement 15 fois plus élevé aux États-Unis. À l'échelle mondiale, c'est un montant énorme. En effet, on estime qu'il atteint des centaines de billions de dollars.

Pendant des années et plus récemment, nous avons entendu parler des difficultés éprouvées par les pollinisateurs, surtout les abeilles à miel et les abeilles sauvages. Ces problèmes ont été bien documentés. Nous entendons beaucoup parler des abeilles à miel, mais pas autant des abeilles sauvages. Elles représentent un grand nombre d'organismes. En effet, il y a environ 20 000 espèces d'abeilles sauvages sur la planète. Au Canada, nous avons près de 1 000 espèces d'abeilles sauvages, et elles sont également très importantes pour la pollinisation de nos cultures. Les médias et les scientifiques ont beaucoup parlé des différents facteurs qui ont une incidence sur la santé des abeilles à miel. Un grand nombre de ces facteurs ont également des répercussions sur les abeilles sauvages.

La destruction de leur habitat est l'une des causes principales, je crois, des problèmes auxquels semblent faire face un grand nombre d'organismes sur notre planète. Je pense qu'il s'agisse d'un ours polaire dans l'Arctique ou d'une grenouille dans l'Amazonie, la destruction de l'habitat a des répercussions sur les sites de nidification et les aliments dont ils se nourrissent, et ce sont des éléments extrêmement importants. De plus, l'urbanisation et l'agriculture peuvent créer des déserts écologiques qui peuvent nuire grandement aux pollinisateurs.

Cela dit, une grande partie des activités agricoles rendent manifestement service aux abeilles et aux pollinisateurs. Je crois qu'on l'oublie souvent. De nombreux parasites et maladies affectent les abeilles domestiques et les abeilles sauvages. Nous pouvons en parler davantage et je pourrais également parler d'autres problèmes, par exemple le varroa et la noséose.

Au Canada, les conditions météorologiques représentent un facteur très important pour les abeilles. En effet, c'est un très gros problème pour les abeilles à miel hivernantes. Manifestement, les pesticides représentent également une préoccupation dans certains cas. Il est important de ne pas oublier que nous ne parlons pas seulement des pesticides utilisés par les agriculteurs, mais également des pesticides utilisés par les apiculteurs eux-mêmes. Comme je l'ai mentionné, certains organismes nuisibles et parasites nuisent à l'apiculture, et les apiculteurs doivent tenter de les contrôler.

• (1540)

J'aimerais soulever deux ou trois autres points. C'est une très bonne chose que des comités discutent de ces problèmes et les examinent, mais ce ne sont pas de nouveaux problèmes. Nous savons depuis des décennies qu'il y a des problèmes liés aux abeilles à miel dans de nombreuses régions du monde. Il est vrai que ces problèmes semblent s'amplifier dernièrement, mais ils durent depuis de nombreuses années.

Nous savons également depuis des années que le nombre d'abeilles sauvages diminue. Les médias en ont abondamment parlé, mais on peut trouver des documents qui remontent à des décennies et qui parlent des changements dans la distribution et du déclin de certaines populations d'abeilles sauvages. Il est important de ne pas généraliser en disant que toutes les populations d'abeilles diminuent et que toutes les abeilles sont en train de mourir. La situation varie énormément. Même au Canada, la situation de la santé des abeilles à miel varie d'une province à l'autre et d'une année à l'autre.

L'autre point que j'aimerais aborder, c'est qu'il existe 20 000 espèces d'abeilles sauvages sur la planète. Pour un grand nombre de ces espèces, nous ne connaissons pratiquement rien sur la dynamique de leur population, la distribution des communautés à long terme et leur prévalence. Nous avons de bonnes connaissances sur certaines espèces, par exemple les bourdons, qui sont gros et poilus et qui ont tendance à être bien étudiés, mais nous manquons de données de base sur un grand nombre d'espèces d'abeilles existantes. Il s'agit donc d'un autre message sur la nécessité d'être prudent lorsqu'on généralise à l'égard du déclin de toutes les espèces d'abeilles. À mon avis, il nous manque beaucoup de données. Il nous faut beaucoup plus de données sur le sujet.

Je crois que de nombreuses recherches pertinentes sont en cours. J'ai beaucoup profité d'initiatives telles l'Initiative de pollinisation canadienne menée par M. Kevan. Je crois que c'était une excellente initiative, et selon moi, nous devons lancer un plus grand nombre de ces initiatives à long terme et à portée générale partout au pays.

Je crois aussi qu'il faut accomplir beaucoup plus de travail dans le domaine de la diffusion des connaissances apicoles. Je crois que la question de l'éducation doit être abordée chez les apiculteurs. Nous avons d'excellents apiculteurs, mais un grand nombre de nouveaux apiculteurs se lancent également en affaires, et l'apiculture est un domaine difficile. J'ai mes propres abeilles. Je peux installer toutes mes ruches au même endroit, mais la moitié des abeilles survivront et l'autre moitié mourront, sans que je puisse comprendre pourquoi. Dans les provinces atlantiques, les trois provinces maritimes ont mis sur pied une équipe de transfert des connaissances en matière d'apiculture et ont créé deux nouveaux postes, tout en faisant appel à des intervenants consultatifs, des gouvernements provinciaux, des producteurs de l'industrie apicole et des universitaires. Les membres de tous ces groupes — et j'en fais partie — croient fermement que les travaux de diffusion des connaissances menés par les apiculteurs sont extrêmement importants pour améliorer la santé des abeilles à miel partout au pays.

Je vais m'arrêter ici. Si vous avez des questions, je serai heureux d'y répondre.

Le président: Merci, monsieur Cutler.

J'aimerais préciser que cela s'appelait autrefois le Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse, et que c'est mon ancienne université. Je suis donc heureux de parler avec vous.

M. Nixon et M. Kevan étaient présents la dernière fois, et nous aimerions les remercier de comparaître à nouveau, car nous n'avions pas eu la chance d'entendre leurs témoignages. Nous entendrons maintenant, par téléconférence de Red Deer, en Alberta, Kevin Nixon, président du Conseil canadien du miel.

Monsieur Nixon, vous avez 10 minutes pour livrer votre exposé.

• (1545)

M. Kevin Nixon (président, Conseil canadien du miel): Merci, monsieur le président et membres du Comité, de m'avoir invité à comparaître. Je suis désolé de ne pas pouvoir être là en personne. Comme il a été mentionné, j'étais présent la dernière fois, mais maintenant, je suis très occupé. Je suis président du Conseil canadien du miel, l'organisation nationale de l'industrie des abeilles à miel. Je possède également une exploitation apicole commerciale, et c'est la saison occupée.

J'ai envoyé un document d'information. A-t-il été présenté aux membres du Comité?

Le président: Oui, certainement.

M. Kevin Nixon: L'exemplaire en papier a-t-il également été distribué aux membres du Comité?

Le président: Nous n'avons pas pu le faire traduire à temps, et nous n'avons donc pas pu le distribuer.

M. Kevin Nixon: D'accord. Ce n'est pas un problème. Je vais vous présenter mon exposé et je tenterai d'être bref.

Je vais d'abord vous parler un peu de moi. Je suis apiculteur depuis 20 ans. Certains pensent que je suis jeune. Je parais peut-être plus jeune que je ne le suis, mais j'ai commencé ma carrière à l'âge de 16 ans, et j'en ai aujourd'hui 36. Je travaille à la production de miel et fournis aussi des abeilles à l'industrie de semences de canola hybride pour la pollinisation.

De nos jours, les fermes apicoles sont des exploitations de grande ampleur. Peu de gens en sont conscients. Nous investissons autant de capitaux dans nos exploitations que certaines fermes bovines et céréalières. Beaucoup de gens n'arrivent pas à croire que je gagne ma vie comme apiculteur; ils s'imaginent que je dois faire autre chose. Mais, il est possible de faire de l'apiculture à grande échelle. Les gens ne semblent pas le comprendre.

Comme nous le savons tous, les abeilles domestiques et leur santé ont beaucoup fait les manchettes au cours des dernières années. Malheureusement, les médias ne parlent pas de tous les facteurs qui influent sur la santé des abeilles. Ils se limitent à parler des pesticides. Ils ne voient pas plus loin que le bout de leur nez, si vous voulez mon avis. De nombreux facteurs influent sur la santé des abeilles. J'aimerais vous parler de quelques-uns de ces facteurs, car il reste encore beaucoup de travail à faire. Des efforts ont déjà été faits, ce qui est très bien.

Parmi les principaux facteurs ayant une incidence sur la santé des abeilles, on trouve les insectes nuisibles et les maladies, l'habitat, l'alimentation, les pesticides, évidemment, la température et le climat.

Parlons d'abord des insectes nuisibles et des maladies. La plupart des apiculteurs au pays conviennent que le varroa est le problème le plus important avec lequel ils doivent composer. Les mesures de contrôle actuelles permettent de contrôler ce parasite qui vit sur les abeilles domestiques. La taille de votre poing appuyé sur votre poitrine représente la taille du varroa sur une abeille. Ce n'est pas rien. Le varroa s'accroche à l'abeille et se nourrit de son hémolymphe, le sang de l'abeille. Ce parasite est agressif lorsqu'il réussit à s'agripper, et peut répandre des virus. Ces virus sont tout aussi dévastateurs, sinon plus, que le varroa lui-même, car il faut plus de temps pour éliminer les virus. S'ils ne sont pas contrôlés, le varroa et les virus peuvent détruire très rapidement une exploitation apicole.

L'industrie est d'avis que nous ne disposons pas de suffisamment de produits de protection efficaces pour être viables. Nous utilisons un produit jusqu'à ce que les insectes nuisibles commencent à présenter des signes de résistance à celui-ci. On cherche alors frénétiquement une solution de rechange. À notre avis, nous approchons de la fin de la période d'efficacité du produit que nous utilisons en ce moment et, pour l'heure, nous n'avons rien pour le remplacer. Seulement quelques produits sont examinés, mais il n'existe aucune solution miracle. C'est très frustrant pour les apiculteurs qui investissent des millions de dollars dans leur élevage. Le milieu de la recherche n'arrive pas à trouver de solutions ou attend à la dernière minute avant de faire des recherches.

Il existe d'autres insectes nuisibles et maladies, que je ne vous les décrirai pas ici, mais qu'il est essentiel de contrôler. Il ne faut pas les oublier.

L'habitat et l'alimentation sont des besoins importants pour les abeilles et ont été reconnus comme étant des facteurs très importants au cours des dernières années. Tout comme l'humain, lorsque les abeilles ont une alimentation bien équilibrée, elles sont en meilleure santé et sont plus aptes à lutter contre la maladie, puisque leur système immunitaire n'est pas affaibli. La supplémentation des abeilles est devenue une des plus importantes dépenses des exploitations apicoles. À certaines périodes de l'année, dans toutes les régions du pays, les apiculteurs doivent nourrir leurs abeilles. Toutefois, nous devons les nourrir plus souvent qu'autrefois.

Trois facteurs expliquent cette tendance. Les pratiques agricoles et de culture ont changé. La température et le climat pourraient jouer un rôle dans cette supplémentation accrue. L'agriculture est plus efficace et propre qu'avant. Il y a plusieurs années, dans les champs, on trouvait de la mauvaise herbe, une excellente source de nourriture pour les abeilles. La machinerie agricole utilisée de nos jours est plus imposante et efficace. Par exemple, la récolte de la luzerne, qui prenait autrefois trois ou quatre jours, se fait aujourd'hui en une demi-journée. Il y a aussi beaucoup de monocultures, ce qui modifie la composition du sol. Beaucoup d'arbres protecteurs et de haies sont coupés pour accroître la superficie cultivable et les arroseurs géants peuvent maintenant atteindre les coins des champs qui auparavant étaient laissés au pâturage naturel, dans certains cas.

La végétation a aussi changé dans les espaces naturels administrés par les municipalités. La composition naturelle du sol n'est plus aussi diversifiée qu'autrefois. Bon nombre de municipalités et de pays pratiquent la gestion de la végétation pour contrôler les mauvaises herbes. Malheureusement, ce faisant, ils éliminent beaucoup de fleurs qui peuvent être bénéfiques pour les abeilles.

• (1550)

Nous savons que les pesticides sont conçus pour contrôler les insectes nuisibles. Il est vrai que certains pesticides peuvent être

toxiques pour les abeilles domestiques, mais il existe aussi de nombreux pesticides qui sont sécuritaires. On peut diminuer la plupart des risques en utilisant les produits de manière responsable et en respectant les directives sur les étiquettes.

Après que plusieurs apiculteurs aient pointé vers l'utilisation de néonicotinoïdes pour expliquer les lourdes pertes hivernales au sein de leurs colonies, le gouvernement de l'Ontario a pris des mesures pour limiter l'utilisation de ces insecticides.

En 2012, l'Ontario a connu les pertes hivernales les moins lourdes au pays. Toutefois, les trois années suivantes ont été désastreuses. Fait intéressant, selon tous les rapports publiés jusqu'à maintenant, cette année, l'Ontario et le Québec présentent les pertes hivernales les moins lourdes au pays, et l'entrée en vigueur de ces nouveaux règlements ne fait que commencer. Cela démontre que plusieurs facteurs influent sur la santé des abeilles.

La valeur du miel joue aussi un rôle dans la santé des abeilles au Canada. Lorsque les choses vont bien, les apiculteurs peuvent investir dans leur élevage. Lorsque les choses vont moins bien, c'est plus difficile. Au cours des 15 derniers mois, le prix du miel a chuté de plus de 50 %; certains apiculteurs n'ont pas encore écoulé leurs réserves de l'an dernier. Pendant ce temps, on importe du miel des États-Unis, notre plus grand consommateur, ainsi que de l'Inde, du Myanmar, de la Thaïlande, de l'Espagne et du Vietnam, tous des pays que nous soupçonnons de vendre du miel réexpédié ou falsifié en provenance de la Chine.

Nous devons plus que jamais nous préoccuper de la santé des abeilles. Les abeilles sont transportées d'un bout à l'autre du pays pour la pollinisation des champs et nous importons des stocks d'autres pays. De nombreux programmes de surveillance ont été mis en place dans les provinces. Toutefois, la collecte d'information n'est pas uniforme et les données recueillies ne peuvent donc pas être reconnues pour le commerce international ou les évaluations de risque, notamment.

En collaboration avec l'Alberta Beekeepers' Commission, la Manitoba Beekeepers' Association a mis sur pied un projet visant la création d'une base de données nationale sur la santé des abeilles. Des données sont recueillies depuis maintenant trois ans et, d'ici la fin de la prochaine année, des échantillons de partout au pays auront été analysés. Ces efforts sont menés par le nouveau National Bee Diagnostic Centre situé à Beaverlodge, en Alberta.

Le National Bee Diagnostic Centre s'est avéré, lui aussi, un outil important pour l'industrie. Les apiculteurs peuvent lui envoyer des échantillons aux fins d'analyse pour faire évaluer la santé de leurs abeilles comparativement aux échantillons déjà recueillis. J'ai moi-même eu recours aux services de ce laboratoire et je participe au programme de recherche en cours.

Soit dit en passant, les rapports en temps réel fournis par le laboratoire sont très intéressants, car le laboratoire effectue des analyses de réaction en chaîne par polymérase et arrive à découvrir des virus dont les symptômes physiques ne sont pas visibles dans les ruches. Nous savons qu'ils sont là, cachés, et peut-être que nous n'arriverons jamais à nous en débarrasser. Nous devons faire très attention et être très attentifs afin de remarquer ces symptômes en espérant ne plus les voir.

Cet hiver, le Conseil canadien du miel a publié un nouveau guide à l'intention des producteurs portant sur le programme national de biosécurité des abeilles et la salubrité alimentaire à la ferme. Nous espérons que ce guide sera utile aux producteurs.

Certaines provinces disposent d'équipes de transfert de la technologie et d'autres provinces travaillent à mettre de telles équipes sur pied, comme nous l'a appris le témoin précédent.

Dans les Maritimes, l'industrie apicole est en bonne position grâce à la croissance de l'industrie du bleuets. D'ailleurs, l'industrie apicole aura de la difficulté à satisfaire à la demande. De plus, il y aura des problèmes de santé à gérer pour les abeilles, car ces activités de pollinisation à grande échelle attirent toujours beaucoup d'insectes nuisibles et sont propices à la propagation de maladies.

La table ronde sur la santé des abeilles a été importante pour notre industrie, car elle a facilité la collaboration entre les divers intervenants et permis les échanges sur la santé des abeilles dans le but de trouver des solutions.

• (1555)

Le président: Merci, monsieur Nixon.

Le temps est écoulé. Nous allons donc passer au prochain témoin, mais vous aurez sans doute l'occasion de répondre aux questions des députés plus tard.

M. Kevin Nixon: Merci.

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à Mme Anne Fowlie, qui est vice-présidente exécutive du Conseil canadien de l'horticulture.

Madame Fowlie, allez-y, je vous prie. Vous avez 10 minutes.

Mme Anne Fowlie (vice-présidente exécutive, Conseil canadien de l'horticulture): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, merci de m'avoir donné l'occasion de comparaître devant vous dans le cadre de votre étude portant sur le suivi de la santé des abeilles au Canada. Le Conseil canadien de l'horticulture n'en est pas à sa première comparution au Comité et, comme toujours, nous sommes reconnaissants d'avoir l'occasion de témoigner devant vous, non seulement pour traiter de préoccupations, mais aussi pour souligner les réussites dans ce secteur.

Dans le passé, nous sommes venus vous parler d'enjeux comme l'innovation; l'importance du Programme d'innovation en agriculture, qui favorise la réussite des grappes scientifiques; le projet de loi C-18, Loi sur la croissance dans le secteur agricole, notamment les dispositions de la Loi sur la protection des obtentions végétales, qui sont d'une grande importance pour nous; enfin, diverses questions liées à la concurrence.

Plus tôt ce mois-ci, j'ai eu l'occasion de comparaître devant vous pour discuter de la Perishable Agricultural Commodities Act et de l'urgent besoin d'offrir des outils d'atténuation des risques financiers adéquats aux producteurs canadiens de fruits et légumes frais. Nous vous sommes reconnaissants du travail que vous faites et des questions des plus pertinentes que vous ne manquez jamais de nous poser.

Nous représentons des producteurs, des expéditeurs et des conditionneurs de partout au Canada dont l'activité principale est liée à la production et au conditionnement de plus de 100 cultures de fruits et légumes, de l'abricot au zucchini. Je le précise simplement parce que les gens me font souvent remarquer que je dois avoir de vastes connaissances sur les fleurs. Ce n'est pas le cas. Je me fais

toujours un point d'honneur de préciser que nous sommes des spécialistes des fruits et légumes.

Notre énoncé de mission active met l'accent sur quatre mots clés: innovation, rentabilité, durabilité et générations. Le Conseil défend les intérêts de ses membres dans divers dossiers importants, tels que la protection des cultures, l'accès à une main-d'oeuvre agricole suffisante en tout temps, la salubrité et la traçabilité des aliments, l'accès équitable aux marchés, la recherche et l'innovation. Notre mission est de garantir aux générations futures un secteur horticole plus novateur, rentable et viable.

J'ai mentionné les réussites, et nous détenons à cet égard un excellent bilan, notamment en ce qui concerne le Programme des travailleurs agricoles saisonniers, établi il y a 50 ans grâce à la vision et au leadership de l'époque. Le gouvernement du Canada et le CCH étaient signataires des premiers accords bilatéraux avec les pays des Caraïbes; aujourd'hui, près de 20 000 travailleurs viennent travailler dans les fermes horticoles du Canada pendant la saison.

Nous avons également participé à l'élaboration et à la mise en oeuvre du programme CanadaGAP, un programme de salubrité des aliments à la ferme pour les fruits et légumes cultivés au Canada. Il s'agissait du premier programme d'innocuité alimentaire établi en fonction de l'Initiative mondiale pour la sécurité alimentaire. Nous participons activement à diverses tables rondes de la chaîne de valeur, dont la table ronde sur la santé des abeilles.

Notre industrie est l'une des plus importantes du secteur agroalimentaire canadien et notre objectif est d'assurer la croissance continue du secteur. Aujourd'hui, les ventes à la ferme, la transformation, la chaîne d'approvisionnement et les impacts induits représentent une contribution de plus de 11,4 milliards de dollars au PIB réel du pays. Notre industrie joue un rôle essentiel dans la prospérité économique générale du Canada et dans la santé et le bien-être des Canadiens.

Je vais maintenant passer au sujet à l'étude, la santé des abeilles. Tout le monde sait que l'industrie agricole dépend largement des produits de protection des cultures et des pollinisateurs comme les abeilles. Le secteur horticole est un modèle exemplaire de coexistence réussie entre agriculteurs, producteurs et pollinisateurs résistants. Cette coexistence est absolument nécessaire: sans abeilles, pas d'aliments et, inversement, sans produits de gestion des cultures, pas d'aliments non plus. Les pommes, les bleuets et les cerises sont autant d'exemples frappants de cet état de choses. L'industrie du bleuets, par exemple, dépend fortement de la pollinisation. L'un de nos membres, M. Gary Brown, qui est gestionnaire du soutien technique pour le bleuets au sein de la société Oxford Frozen Foods, de la Nouvelle-Écosse, a indiqué que l'entreprise compte en moyenne 100 millions de fleurs par acre. Donc, les abeilles jouent un rôle essentiel dans la pollinisation de cette culture. Lorsqu'on pense que chaque baie et chaque pomme résultent directement de l'activité des pollinisateurs; on peut donc dire que les abeilles sont très actives.

Je ne suis pas une scientifique; ce n'est donc pas à ce titre que je témoigne au Comité. D'autres témoins pourront certainement mieux vous renseigner que moi sur cet aspect. Le Conseil canadien de l'horticulture croit fermement à l'adoption d'une approche scientifique à l'égard d'enjeux comme la santé des abeilles. Nous nous appuyons sur la recherche, l'innovation et un cadre réglementaire favorable pour proposer de nouvelles technologies et de nouvelles compositions chimiques.

Les pollinisateurs contribuent pour beaucoup à la réussite agricole au Canada; le secteur horticole canadien illustre bien la coexistence harmonieuse pouvant s'installer entre producteurs, abeilles et pratiques de production. Comme l'ont indiqué les témoins précédents, on observe heureusement une augmentation importante du nombre de ruches ces dernières années et, selon les données de Statistique Canada, il n'y en a jamais eu autant. En 2014, le Canada comptait plus de 8 000 apiculteurs et plus de 600 000 ruches. Cela représente une augmentation importante par rapport au nombre de ruches recensé en 2000.

• (1600)

Les récents cas de déclin des colonies d'abeilles et des populations d'autres insectes pollinisateurs au Canada ont suscité un grand intérêt dans la communauté scientifique et dans la population. Même si un certain nombre de facteurs sont perçus comme étant des causes potentielles, aucun facteur unique n'a été déterminé comme étant la cause principale de ces déclins. Il est cependant juste de dire que notre climat nordique et nos hivers rigoureux pourraient être les principaux facteurs d'influence sur la survie des abeilles.

Les semences traitées aux insecticides sont utilisées depuis environ une décennie. Les agriculteurs y ont recours parce qu'elles offrent une protection précieuse des cultures aux premiers stades de développement, ce qui permet d'avoir des plants plus sains et une production accrue. Cela réduit également la nécessité de pulvériser un insecticide dans les champs afin de lutter contre les ravageurs des végétaux. L'utilisation de semences traitées aux insecticides réduit la quantité d'insecticide et offre une protection ciblée des cultures contre les insectes, en plus de réduire le risque d'exposition des organismes non ciblés.

On accorde évidemment une grande attention aux néonicotinoïdes, qui sont devenus, dans le secteur de l'horticulture, un important outil de lutte antiparasitaire, notamment dans le cadre de programmes de lutte antiparasitaire intégrée, car ils constituent un moyen efficace de contrôler les insectes et les ravageurs pendant la saison de production.

Les experts reconnaissent que la santé à long terme des insectes pollinisateurs suscite des préoccupations ces dernières années, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde. Les spécialistes des abeilles, au Canada et ailleurs, conviennent que les principaux agents stressants pour les abeilles sont les parasites, la maladie, l'alimentation inadéquate et les conditions météorologiques. La communauté scientifique internationale cherche actuellement à déterminer et à caractériser l'incidence de chacun de ces facteurs.

Les abeilles et les pesticides jouent tous les deux un rôle essentiel en agriculture, les premières pollinisant de nombreuses cultures importantes, les seconds protégeant les cultures contre les parasites, les maladies et les dommages. Les acteurs de l'industrie des sciences sont déterminés à faire en sorte que l'agriculture et les abeilles puissent coexister et prospérer. Cette coexistence est possible, et elle passe par une communication accrue. Nous avons entendu parler de certaines initiatives qui ont été lancées; elles sont positives et suscitent un grand enthousiasme.

Les problèmes liés à la santé des populations d'abeilles domestiquées ne sont pas uniques à une province ou à des provinces. En effet, les apiculteurs d'autres régions du monde — aux États-Unis et en Europe, notamment — ont été confrontés à ces mêmes problèmes. L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada collabore avec diverses organisations, dont l'Environmental Protection Agency, des États-Unis, ainsi qu'avec ses homologues en Europe et ailleurs pour étudier les effets, et pour

comprendre et évaluer les répercussions des pesticides sur les pollinisateurs.

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire collabore également, comme nous l'avons entendu, avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, les gouvernements provinciaux, les producteurs de grains, les agriculteurs et l'industrie des pesticides pour étudier les autres options possibles pour la protection des abeilles, y compris les solutions liées à d'autres insectes pollinisateurs et à l'environnement, tout en permettant l'utilisation continue du traitement des semences pour le maïs et le soya. En fait, un récent rapport de l'ARLA sur le traitement des semences a révélé que cette catégorie de produits ne représente aucun risque pour la santé des abeilles.

De toute évidence, la santé des pollinisateurs représente un problème complexe, influencé par de multiples facteurs. Lorsqu'on se concentre uniquement sur les pesticides, on perd de vue l'incidence potentielle d'autres facteurs contributifs. Les agriculteurs sont conscients du rôle essentiel joué par les pollinisateurs dans la santé des cultures. Plus de la moitié des colonies d'abeilles au Canada participent chaque année à la pollinisation du canola, et la production de certaines cultures clés — dont beaucoup de cultures horticoles — ne saurait se poursuivre sans les pollinisateurs. De nombreux organismes ont collaboré à l'élaboration de pratiques de gestion exemplaires, des solutions réalistes offertes aux producteurs pour favoriser la protection des pollinisateurs pendant la saison des semences, au printemps.

En août 2013, un article en vedette du magazine *Time* traitait du rôle essentiel des abeilles domestiques et d'autres pollinisateurs à l'aide d'exemples concrets tirés de la vie quotidienne: vous pouvez remercier les abeilles domestiques pour le tiers des aliments que vous consommerez aujourd'hui. Les producteurs horticoles canadiens savent que les produits antiparasitaires et les pollinisateurs sont tous les deux nécessaires. La perte de l'un ou l'autre aurait des conséquences catastrophiques, non seulement pour le secteur, mais aussi pour les consommateurs.

Certains de nos membres comptent parmi les plus importants clients des apiculteurs commerciaux au pays. Le manque d'abeilles pour la pollinisation constitue d'ailleurs un des problèmes les plus criants, notamment en horticulture. Une chose est claire: les agriculteurs, les producteurs horticoles et les autres intervenants travaillent ensemble à trouver une solution juste et raisonnable qui satisfait aux besoins et protège les intérêts de toutes les parties intéressées. Notre secteur est déterminé à y trouver une telle solution.

• (1605)

Pour terminer, je précise que des possibilités de croissance s'offrent aux producteurs et aux apiculteurs. Le nombre de colonies continue d'augmenter et il en va de même pour la demande de notre industrie. Il est donc essentiel d'avoir une industrie saine, et nous semblons y arriver, collectivement.

Je ne doute pas que l'engagement respectif des producteurs et apiculteurs, ainsi que celui d'autres intervenants concernés, permette de tirer parti de ces occasions tandis que nous nous concentrons collectivement, dans un esprit de collaboration, sur des stratégies concrètes visant la croissance de nos industries

[*Français*]

Le président: Je vous remercie, madame Fowlie, pour votre présentation.

Nous allons maintenant passer au prochain témoin.

[Traduction]

J'ai eu une excellente discussion avec notre dernier témoin lorsqu'il est passé à mon bureau l'autre jour. Je ne pense pas qu'on puisse trouver quelqu'un qui a autant de passion pour les abeilles. De plus, c'est un scientifique chevronné.

Monsieur Peter Kevan, la parole est à vous, pour 10 minutes.

M. Peter Kevan (professeur émérite, École des sciences de l'environnement, Collège d'agriculture de l'Ontario, Université de Guelph, à titre personnel): Merci beaucoup, monsieur le président, et merci aussi de votre accueil lorsque je vous ai rendu visite. Ce fut un plaisir de discuter avec vous, et c'est un honneur d'avoir l'occasion de témoigner officiellement au Comité.

Permettez-moi de commencer par vous donner un aperçu de mon expérience. Les gens ont très souvent tendance à penser que les professeurs intellectuels n'ont pas une grande expérience du côté pratique des choses. Je suis l'un des membres fondateurs de la Pikes Peak Beekeepers Association, au Colorado, et j'en suis toujours membre. J'ai enseigné l'art de l'apiculture à beaucoup de gens, là-bas.

J'assume actuellement la présidence de l'International Commission for Plant-Pollinator Relationships, un groupe de travail spécial sur la santé des abeilles dont la prochaine réunion aura lieu à Séville, en Espagne, en 2017. La commission relève de l'Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes, à laquelle elle offre des conseils sur la protection et la surveillance des populations d'abeilles et la surveillance des pollinisateurs, en particulier en Europe.

J'ai aussi été le directeur scientifique de l'Initiative de pollinisation canadienne, un réseau stratégique du CRSNG qui a réussi à recueillir 5 millions de dollars sur cinq ans. L'initiative s'est déroulée de 2009 à 2016, environ. Plus récemment, j'ai participé à la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques, qui présentera bientôt un important rapport sur le programme de pollinisation et les pollinisateurs.

J'ai un vaste intérêt pour les questions liées à la pollinisation et l'apiculture. J'ai donné un cours d'introduction à l'apiculture à l'Université de Guelph pendant environ 25 ans.

Divers aspects de l'apiculture doivent faire l'objet d'une surveillance. Mon exposé et la documentation que j'ai fait parvenir au greffier se limitent aux besoins à cet égard. Comme l'ont indiqué les autres témoins, nous devons favoriser la santé des abeilles.

Nous avons entendu que le Canada ne semble pas touché par les problèmes qu'on observe à l'échelle internationale et qui font les manchettes des médias. Les organismes internationaux indiquent également que le secteur nord-américain de l'apiculture est en déclin. Nous avons entendu — et c'est tout à fait exact — que le secteur apicole canadien est en assez bonne santé et que les pertes hivernales au cours de la dernière année... Avant de venir témoigner au Comité aujourd'hui, j'ai discuté des pertes au Canada avec M. Rod Scarlett, du Conseil canadien du miel. Il a indiqué que les pertes sont moins importantes qu'auparavant au Québec et en Ontario, même si elles sont demeurées élevées en Ontario, en particulier l'an dernier. En Alberta, elles sont un peu plus élevées qu'on l'aurait souhaité, mais la situation demeure gérable. C'est important.

Les enjeux liés à la surveillance des maladies et des organismes nuisibles qui affectent les abeilles sont évidemment importants; l'Association canadienne des professionnels de l'apiculture et les apiculteurs provinciaux de partout au pays font un travail formidable à cet égard. Ces activités sont très bien gérées. Comme nous l'avons entendu, il serait probablement nécessaire d'avoir une meilleure

harmonisation entre les provinces. Cela nous permettrait de faire une meilleure comparaison et d'acquiescer ainsi une compréhension des différences régionales quant aux problèmes qu'on observe au pays.

La surveillance et la documentation de l'incidence des pesticides sur l'apiculture comportent d'importantes lacunes. Les problèmes liés aux néonicotinoïdes ont de toute évidence entraîné des désaccords profonds qui se sont notamment manifestés à la table ronde: la situation a été occultée par des opinions exprimées de manière émotive et appuyées par certains faits, certaines anecdotes et certaines faussetés. Malheureusement, nous n'avons pas un portrait adéquat du véritable problème en raison de la façon dont les choses se déroulent. Chacun a ses propres intérêts dans ce dossier. Nous connaissons ces intérêts — tout à fait légitimes —, mais il doit y avoir un certain équilibre, ce qui semble faire défaut actuellement. On s'en rapproche peut-être. Je n'ai pas participé à cette table ronde depuis un certain temps.

Les problèmes liés à l'agriculture intensive, dont nous avons entendu parler, sont certainement importants. Cela englobe l'utilisation de produits agrochimiques. On ne parle donc pas seulement des insecticides, mais aussi de l'utilisation des herbicides et des enjeux liés aux cultures génétiquement modifiées.

● (1610)

Pour ce qui est des cultures résistantes aux herbicides, comme les cultures Roundup Ready, l'idée est bonne, mais le problème c'est qu'il ne reste plus du tout de mauvaises herbes dans les champs. Nous connaissons l'importance des mauvaises herbes pour les abeilles et l'apiculture. Les champs très propres ne favorisent pas la santé des abeilles, sauf pendant la floraison de la culture. En dehors de cette période, il n'y a pas de nourriture pour les abeilles sauvages ou domestiques, ce qui fait problème.

Il y a une chose dont on entend parler entre autres et que les statistiques du Conseil canadien du miel et de l'Association canadienne des professionnels de l'apiculture font ressortir, et il s'agit des trois causes des pertes hivernales. Une des causes importantes de ces pertes est la famine. C'est un problème de gestion. Encore une fois, nous devons probablement examiner certains problèmes de gestion. La question a été soulevée notamment dans les commentaires concernant le besoin de diffuser davantage les connaissances. Dans les Maritimes, on est justement en train de créer des équipes de transfert de technologie. Nous pouvons nous attendre à une plus grande harmonisation dans ce domaine, particulièrement grâce à l'Association canadienne des professionnels de l'apiculture.

Encore une fois, nous devons vraiment surveiller les pratiques de gestion de manière systématique, afin d'établir des comparaisons entre les régions du Canada et d'essayer de comprendre ce qui peut être fait ici ou là. J'ai demandé à des personnes comme David Hackenberg aux États-Unis et à des collègues américains: « Pourquoi ne vous adressez-vous pas à nous, dans le Nord, qui ne connaissons pas ces problèmes? » Ils me répondent: « Je ne sais pas. » Quand je dis cela, on me regarde comme si je venais d'une autre planète.

Les Mexicains n'ont pas non plus de problèmes avec l'apiculture, mais ils ont un tout autre problème, parce qu'on y trouve aussi des abeilles africanisées, ou abeilles meurtrières.

L'alimentation des abeilles explique en partie leur famine. Comme l'a dit un des autres témoins, nous devons de plus en plus donner aux abeilles des substituts de pollen, des suppléments et des sirops de sucre pour les nourrir, les aider à traverser l'hiver et leur donner des forces, particulièrement à la fin de l'hiver, alors que leur population s'accroît, qu'il y a encore de la neige sur le sol, et qu'il n'y a donc rien à manger. Il faut les nourrir durant cette période de l'année ou à l'automne, en préparation du long hiver.

Mon expérience m'a permis de constater — et je suis sûr que ce que je vais dire ne sera pas populaire — que l'industrie de l'apiculture est plutôt conservatrice et fermée. Dans l'ensemble, le matériel utilisé en apiculture n'a pas changé depuis environ 150 ans, du moins sur le terrain. Nous utilisons encore de l'équipement qui a été conçu par Lorenzo Langstroth il y a environ 150 ans et que nous avons légèrement adapté. Je pense qu'il y a de nouvelles approches que nous pourrions ou que nous devrions suivre.

L'autre problème que j'ai observé, grâce à mon engagement international concernant la pollinisation et les abeilles, c'est que le Canada n'est plus en contact avec la communauté internationale depuis un peu plus d'une décennie, sauf par l'entremise des universitaires dans une large mesure, et des apiculteurs provinciaux et de l'Association canadienne des professionnels de l'apiculture dans une moindre mesure. Je pense vraiment qu'il est important que les apiculteurs canadiens apprennent à mieux connaître le programme européen COLOSS créé en Suisse. Peut-être que le programme électoral des libéraux et les rapports du Sénat de 2013 à 2015 nous y mèneront.

Merci beaucoup, monsieur le président.

•(1615)

Le président: Merci, monsieur Kevan.

Nous allons commencer à poser des questions à notre groupe de témoins. Il se peut que M. Cutler nous quitte avant la fin de la séance.

Débutons avec M. Maguire, pour six minutes.

Aussi, je vous prierais d'indiquer à qui vous posez votre question, car nous avons quelques témoins qui comparaissent par téléconférence.

M. Larry Maguire (Brandon—Souris, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

C'est un plaisir de participer aujourd'hui à ce débat du Comité. Je viens du Manitoba où il y a beaucoup d'abeilles. Dans mon coin, j'ai de la parenté qui travaille en apiculture et qui a assurément fait beaucoup de recherche sur l'hivernage dans les années 1970. L'un d'eux, Howard Turnbull, a travaillé à la station de recherche de Brandon. Quelques autres ont travaillé en apiculture pendant cette période dans l'entreprise familiale qui est aujourd'hui entre les mains de son petit-fils. Le transport des abeilles, leurs déplacements et bien sûr les maladies sont des questions de plus en plus préoccupantes.

Je veux revenir à vous, monsieur Cutler, et vous demander comment la recherche pourrait avoir une incidence plus grande sur ces questions. Étant donné que c'est une question très vaste, je poserais la question à tous les participants.

M. Chris Cutler: Pardon, quelle était votre question?

M. Larry Maguire: Ma question portait sur la recherche. Nous avons examiné beaucoup de domaines, mais selon vous lesquels sont les plus importants dans ce vaste champ de recherche?

M. Chris Cutler: Dans le cas des abeilles domestiques, je trouve intéressant que certains des facteurs auxquels nous avons déjà fait

allusion... Nous connaissons certains coupables, comme la météo et la famine, qui font en sorte que les colonies et les reines sont affaiblies à l'automne, et d'autres choses de ce genre. Ces facteurs ont été identifiés, mais il me semble que la recherche a tendance à suivre d'autres directions.

Nous entendons parler des néonicotinoïdes et j'ai fait beaucoup de travaux dans ce domaine. Je ne dis pas qu'il faut diminuer les recherches dans ce domaine, mais je pense qu'il faut en faire plus dans les autres domaines. Je pense que les médias ont amplifié ce problème et qu'il y a beaucoup de science facebookienne sur ce sujet. Je pense qu'il est important que les gens soient sceptiques devant certaines informations qu'ils entendent à propos de la recherche. Nous avons tendance à ne retenir que les mauvaises nouvelles, mais il y a aussi beaucoup de bonnes choses qui se font.

L'hivernage reste un problème important. J'ai discuté avec un apiculteur à l'Île-du-Prince-Édouard la semaine dernière dans le cadre de la création d'équipes de transfert technologique dont je vous ai parlé. Il me disait qu'ils éprouvent des difficultés chez eux. Je pense qu'il faudrait peut-être se concentrer sur la lutte antiparasitaire intégrée de base. Nous avons besoin, comme l'a suggéré M. Kevan, de faire de la recherche sur les pratiques courantes et de nous pencher sur ce qui se passe. Parfois, nous ne savons pas ce que les apiculteurs font. Je pense qu'il est très important de déterminer exactement la nature des problèmes potentiels.

Je pense que la surveillance des organismes nuisibles est l'une des composantes clés de la lutte antiparasitaire intégrée sur le terrain. Le rapport le plus récent de l'Association canadienne des professionnels de l'apiculture sur les pertes hivernales dit que moins de 60 % des apiculteurs surveillent le varroa, qui selon M. Nixon est un problème important en Ontario. Pourtant, presque la totalité des abeilles a été traitée pour ce parasite. Il y a un léger décalage entre les deux. On applique des mesures prophylactiques pour traiter un problème qui n'existe peut-être même pas.

Je pense que la vulgarisation de la recherche pourrait être utile pour examiner les pratiques de gestion courantes en matière de lutte antiparasitaire et pour déterminer l'incidence de la nutrition des abeilles sur leur santé quand l'automne arrive et quand elles sortent de la ruche au printemps. Il y a peut-être d'autres personnes qui aimeraient commenter.

•(1620)

M. Larry Maguire: Merci. Ils auront l'occasion d'y participer également.

Kevin Nixon, vous avez parlé du programme de biosécurité mis en place l'hiver dernier par le Conseil canadien du miel, et M. Kevan est ici également. J'aimerais que vous nous parliez un peu des mesures prises que vous considérez comme importantes, et du travail qu'il reste à faire.

M. Kevin Nixon: Le programme de sécurité tient en un document assez succinct. Il est facultatif pour les apiculteurs en ce moment, mais il touche à de nombreuses questions et il y a un certain chevauchement avec la sécurité des aliments. Nous avons tenté de le condenser en un seul manuel facile à utiliser.

Il y a un nombre raisonnable d'apiculteurs qui choisissent de participer au programme, mais nous aimerions voir leur nombre augmenter. Le Conseil canadien du miel fait des démarches auprès de chaque organisme provincial de l'industrie pour promouvoir le programme et le faire connaître aux apiculteurs dans l'espoir qu'ils l'adaptent et l'adoptent dans leur exploitation. C'est un outil précieux qui propose des méthodes de contrôle et qui prône la gestion intégrée des ravageurs et des maladies.

Le président: Merci, monsieur Nixon.

Merci, monsieur Maguire.

Nous allons passer à M. Longfield. Vous avez six minutes.

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins ainsi que ceux qui sont des habitués de notre comité, en particulier M. Kevan. Nous sommes toujours heureux de vous compter parmi nous. Nos conversations me donnent toujours l'impression qu'il en reste beaucoup à dire, et il est formidable de voir le travail que vous et votre équipe de Guelph faites partout dans le monde.

Vous avez parlé à la fin de votre présentation du rôle que les scientifiques canadiens pourraient ou devraient jouer dans le monde, mais qu'ils ne jouent pas à l'heure actuelle. Pourriez-vous nous en dire davantage? Vous avez aussi évoqué la plateforme libérale, ce qui a attiré mon attention. Comment le gouvernement pourrait-il aider à combler les vides dont vous aviez commencé à parler?

M. Peter Kevan: Je suis heureux de répondre à votre question, Lloyd.

Je crois qu'il existe de nombreuses possibilités, et j'ai remarqué au fil des ans, en particulier pour ce qui est des questions entourant la pollinisation en agriculture et la pollinisation en général, que le Canada ne s'est pas vraiment manifesté sauf avec l'Initiative de pollinisation canadienne. Nous avons été chanceux, et je pense que c'était une erreur typographique. On nous avait encouragés à obtenir de l'industrie un financement égal à celui du CRSNG, ou l'on nous avait recommandé de le faire. Ce n'était pas obligatoire. Quelqu'un avait dû faire une faute de frappe, mais, bien entendu, le CRSNG était dès lors obligé de dire que c'était une « recommandation ».

Nous avons obtenu beaucoup de financement de l'extérieur, mais pas des grandes industries. Certes, l'un des obstacles à l'intervention du Canada en matière de pollinisation apicole et à la participation du secteur horticole est en fait le manque d'intérêt que revêtent la pollinisation et l'apiculture étant donné que l'apiculture n'est pas une entreprise très prospère. On n'y fait pas beaucoup d'argent. Dans le secteur horticole, on fait en moyenne sept fois plus d'argent que chez les apiculteurs, mais il ne faut pas oublier que les abeilles sont essentielles à la croissance des cultures.

Il y a un problème du fait que certaines évaluations économiques n'ont pas été faites, et je pense qu'on pourrait encourager de telles démarches. Ensuite, il y aurait certainement la participation au développement international. Je ne parle pas de l'ancien modèle CRDI-ACDI, mais plutôt du milieu international. Les nouveaux accords commerciaux vont avoir un impact sur l'apiculture et l'agriculture, en partie à cause des questions liées à la réglementation qui découleront de ces accords. Je pense que nous devons nous engager à l'échelle internationale pour savoir ce qui se passe dans les autres pays.

J'étais le seul Canadien au groupe d'experts intergouvernemental. Je n'ai obtenu aucune subvention provinciale ou fédérale pour y participer. J'ai dû trouver mon propre financement. L'Université de

Guelph a été assez généreuse pour financer la moitié de mes trois voyages. J'ai dû me débrouiller pour trouver le reste des fonds nécessaires, et j'ai bien entendu puisé dans mes propres ressources également. C'est une chose à ne pas négliger.

Certes, nous devrions accroître notre participation à la commission internationale et au groupe de travail sur la santé des abeilles et nous assurer que les représentants de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire ne soient pas les seuls à assister à ces réunions. Ils sont plutôt comme des spectateurs venus voir ce qui se passe.

Suis-je le seul à avoir cette impression?

• (1625)

M. Lloyd Longfield: C'est beaucoup d'information précieuse en trois minutes et 24 secondes. Nous avons très peu de temps pour approfondir, mais vous avez évoqué un rapport du Sénat de 2013 dont il faudrait peut-être tenir compte dans notre étude. Nous allons demander aux greffiers de nous aider à le ressortir, car nous voulons enrichir cette conversation. J'ai adoré le commentaire de notre témoin au téléphone qui a parlé de la science selon Facebook.

Chris Cutler, je pense que c'était vous. J'aimerais savoir si vous pensez que le gouvernement de l'Ontario a pris ses données scientifiques sur Facebook et si vous pensez que l'objectif de réduire les pesticides néonicotinoïdes de 80 % d'ici 2017 est un investissement qui en vaut la peine.

M. Chris Cutler: Je ne veux pas trop en dire sur les décisions du gouvernement de l'Ontario. Je réitère que je travaille dans le domaine des pesticides et de l'évaluation des risques liés aux pesticides, mais je m'intéresse également dans mon travail aux mesures de contrôle biologiques et écologiques et à d'autres choses du genre, alors je ne suis pas vendu aux pesticides. Je comprends tout à fait l'importance d'en réduire l'utilisation. Je pense que c'est un objectif louable, même en dehors des abeilles. Mais les gens doivent savoir qu'en Ontario et ailleurs, on a déjà réduit de beaucoup la charge de pesticides dans l'environnement. Je pense que cela a été dit plus tôt par la représentante du Conseil canadien de l'horticulture.

Dans le cas des néonicotinoïdes, qui servent à traiter les graines, je pense qu'en 2009 — si ma mémoire est bonne — on utilisait cinq fois moins d'insecticides néonicotinoïdes dans tous les États-Unis que de pesticides organophosphorés en Californie seulement. On parle d'une réduction de 50 % — cinquante fois moins. Il y a donc beaucoup moins de pesticides relâchés dans l'environnement.

Le président: Merci, monsieur Cutler.

Madame Sansoucy, c'est à vous.

[Français]

Madame Sansoucy, vous avez la parole pour six minutes.

Mme Brigitte Sansoucy (Saint-Hyacinthe—Bagot, NPD): Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie les témoins qui nous ont fait part de leurs commentaires par téléconférence. Ils ont bien exposé l'enjeu que constituent la santé des abeilles et les causes multifactorielles qui les affectent.

Je représente le comté de Saint-Hyacinthe—Bagot, au Québec, où se trouvent plusieurs apiculteurs importants, mais aussi beaucoup de producteurs agricoles.

Ma première question s'adresse à M. Kevan.

La semaine dernière, la Cour fédérale a exigé que le Canada révise plus de 350 pesticides utilisés au pays. Plusieurs groupes ont dit que cela obligeait maintenant le gouvernement canadien à effectuer un examen spécial. Vous nous avez parlé de l'importance des traités internationaux et souligné que, selon la Cour fédérale, nous employons au Canada des pesticides qui sont interdits en Europe, entre autres l'atrazine, qui y est interdite depuis 2004.

Pourra-on profiter de l'occasion pour faire un examen en ce sens? Au sujet des néonicotinoïdes, vous avez dit que nous faisons face à beaucoup de faits qui sont faux et d'opinions erronées. Ce qui se dit émane souvent d'intérêts particuliers. Certains producteurs de mon comté disent d'ailleurs qu'il existe peu d'études indépendantes ou de positions plus neutres pouvant leur servir de référence. Vous avez dit que l'équilibre faisait défaut.

Que ce soit au moyen de l'examen que le gouvernement doit effectuer relativement à ces pesticides ou par d'autres moyens, comment pourrait-on favoriser une meilleure recherche?

Avez-vous une opinion concernant cet examen?

• (1630)

[Traduction]

M. Peter Kevan: Je regrette, mon français n'est pas très bon.

Mme Brigitte Sansoucy: Ce n'est pas grave.

M. Peter Kevan: Vos questions sont très intéressantes. Ce sont des sujets qui me préoccupent gravement, en tant que Canadien, depuis de nombreuses années. Je pense qu'il ne faut pas permettre aux parties intéressées, en particulier celles motivées par le gain, de diriger des travaux de recherche importants pour la société, et il ne fait aucun doute que la question des insecticides revêt une telle importance.

Pendant longtemps, les gens comme moi qui voulaient faire de la recherche sur les pesticides et la pollinisation étaient incapables d'obtenir du financement parce que, très franchement, l'industrie n'a pas envie de répondre aux questions. Au CRSNG et à l'échelle provinciale, la politique a évolué de telle sorte qu'il est devenu difficile de faire de la recherche sans la participation de l'industrie. Je ne m'y oppose pas, j'en ai moi-même bénéficié. Quatre compagnies privées ont vu le jour dans mon laboratoire; je n'ai certainement rien contre le secteur privé. En même temps, les politiques actuelles sur la recherche au Canada font en sorte qu'il est presque impossible de poser des questions objectives, d'une manière objective. À mon avis, il faut rompre ce lien si l'on veut faire place à une plus grande objectivité.

Je pense que c'est le principal problème: il est difficile de poser les questions difficiles et d'obtenir des réponses. Mais si l'industrie accepte de répondre... J'ai travaillé avec des scientifiques du secteur privé. Je leur pose une question et ils me répondent : « Oui, Peter, nous aimerions trouver la réponse ». Ils en parlent à leurs collègues de la section des politiques et des affaires juridiques et se font dire: « Oh, non, nous ne voulons pas connaître la réponse à cette question », parce qu'ils redoutent les répercussions sur leur image ou sur leur rentabilité si la réponse ne leur est pas favorable. C'est de toute évidence un problème.

Au Canada, la situation est d'autant plus problématique que la plupart de ces compagnies sont des multinationales. Le Canada est réellement à la merci des États-Unis et des sièges internationaux. Nous sommes au pied du totem.

Beaucoup de choses de ce genre doivent être réglées au niveau politique. Je ne suis pas un politicien, et je ne suis pas non plus très bon diplomate, mais j'y vois une piste pour régler les questions

relatives aux pesticides et peut-être aussi d'autres questions susceptibles d'avoir des conséquences où le secteur privé exerce une influence indue.

• (1635)

[Français]

Le président: Madame Sansoucy, vous avez la parole.

Mme Brigitte Sansoucy: Je vous remercie, monsieur le président.

J'espère que plusieurs chercheurs tels que vous auront accès à des fonds de recherche au cours des prochaines années et qu'ils pourront ainsi nous aider.

Le président: Merci, madame Sansoucy.

[Traduction]

Madame Lockhart, vous avez six minutes.

Mme Alaina Lockhart (Fundy Royal, Lib.): Merci.

Ma première question s'adresse à Chris Cutler, et j'aurai peut-être d'autres questions pour lui plus tard. Je représente la circonscription de Fundy Royal au Nouveau-Brunswick, pour que vous le sachiez. Certains d'entre vous ont mentionné l'équipe de transfert de technologie du Canada atlantique, et je me demande si vous pourriez nous parler un peu de son origine et de ce qu'elle fait, et nous dire si des pratiques exemplaires pourraient être mises en commun.

M. Chris Cutler: C'est une initiative assez récente. Je crois qu'il y a plusieurs facteurs. Comme on l'a déjà évoqué, l'un des principaux produits de cette région est le bleuet, et c'est un domaine en croissance. Il y a aussi une forte corrélation entre les pollinisateurs — l'abeille domestique — et l'exploitation des bleuetières, alors les gens veulent en savoir davantage.

De plus, l'apiculture suscite un intérêt croissant dans cette région. Notre campus offre un cours de vulgarisation sur l'apiculture. On enseigne quatre modules sur quatre week-ends de mars à septembre, je crois. Le cours se remplit chaque année depuis trois ans, et le nombre maximum d'étudiants est de 25.

Beaucoup de gens s'intéressent à l'apiculture, mais la formation est rare dans ce domaine. Je suis le seul entomologiste de mon campus, le seul qui travaille de près ou de loin avec les abeilles. On a compris qu'il faut plus de gens pour faire ce travail de recherche et de sensibilisation, c'est pourquoi les provinces se sont réunies avec les producteurs — cultivateurs et apiculteurs —, les universitaires et nos responsables de la vulgarisation pour créer ces deux postes dont les titulaires travailleront sur les questions relatives à la pollinisation aux côtés des apiculteurs et des cultivateurs.

Le problème, c'est que ce sera seulement pour les 20 prochains mois environ, et nous aurons besoin d'une aide financière additionnelle pour pouvoir continuer.

Il y a bien un intérêt grandissant. Le besoin existe, mais les sources d'information sont rares. Je pense que, dans ensemble, le Canada tire de l'arrière au chapitre de la vulgarisation dans divers secteurs, pas seulement l'apiculture. Il existe un véritable besoin à l'égard de la recherche et de la vulgarisation dans ce domaine.

Mme Alaina Lockhart: Merci.

Monsieur Kevan, aimeriez-vous dire quelque chose au sujet de l'équipe de transfert de technologie et du potentiel qu'elle présente?

M. Peter Kevan: Merci, monsieur le président.

J'aimerais effectivement dire quelque chose. Je pense que je peux affirmer fièrement que l'une des meilleures équipes de transfert de technologie a vu le jour en Ontario et elle était le fruit du travail de l'Association des apiculteurs de l'Ontario. Cela a débuté il y a 15 ans et se poursuit toujours. C'est un complément très précieux au secteur de l'apiculture en Ontario.

À ses débuts, l'équipe était extrêmement puissante. Elle s'est montrée très utile encore récemment dans le contexte des discussions sur les néonicotinoïdes. Il y a eu des hauts et des bas, et toutes sortes d'opinions ont été exprimées, ce qui a amené l'organisation à s'interroger sur la position qu'elle devrait adopter à l'égard des apiculteurs en Ontario. Comme dans tous les groupes de producteurs, les considérations politiques se font parfois sentir, en particulier lorsque les questions font appel aux sentiments.

Je pense que l'Ontario peut être fier — certes, aux États-Unis, on s'est intéressé de très près à cette équipe de transfert de technologie; des conférenciers de l'Ontario y sont allés pour expliquer ce qu'ils faisaient. La même chose s'est produite dans une mesure moindre en Europe, où l'on nous a également félicités de notre travail. Comme Chris l'a indiqué, ce serait formidable si les provinces de l'Atlantique pouvaient prolonger leur programme au-delà des 20 mois. C'est une excellente initiative qui mérite d'être appuyée pleinement.

L'Alberta gère un excellent programme de transfert de technologie par l'entremise de son apiculteur provincial. La Saskatchewan réussit très bien également, et je l'affirme avec fierté, car ces deux apiculteurs provinciaux sont passés par mon laboratoire. Le Manitoba fait aussi du très bon travail par l'entremise de l'Université du Manitoba et de son apiculteur provincial depuis très longtemps, comme l'a signalé M. Maguire.

C'est très important, car les équipes de transfert de technologie mises en place partout au Canada favoriseront l'harmonisation des mesures de suivi qui seront essentielles pour nous permettre de comprendre l'avenir de ce secteur — l'apiculture, mais aussi la pollinisation.

•(1640)

Le président: Merci, monsieur Kevan.

Merci, Alaina.

Nous allons maintenant passer à la deuxième ronde, aux questions de six minutes.

[Français]

Monsieur Drouin, vous avez la parole pour six minutes.

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

[Traduction]

Monsieur Kevan, ma première question s'adresse à vous, mais j'invite tous ceux qui sont au téléphone à y répondre également. Je ne vous vois pas, mais je suis tout ouïe.

Vous avez dit qu'une plus grande harmonisation serait nécessaire pour surveiller l'incidence des maladies qui touchent les abeilles. Comment pourrait-on y arriver? Comment pourrait-on favoriser au Canada une approche plus axée sur la collaboration afin de garantir l'utilisation de pratiques exemplaires et la mise en commun de telles pratiques dans tout le secteur?

Je vais d'abord demander à M. Kevan de répondre, puis je donnerai la parole aux personnes au téléphone.

M. Peter Kevan: Je pense que l'infrastructure est déjà en place. Il suffirait de donner le feu vert aux apiculteurs provinciaux et aux inspecteurs responsables de la santé des abeilles partout au pays, et à l'Association canadienne des apiculteurs professionnels, et leur confier un mandat d'harmonisation ainsi que les installations nécessaires pour le réaliser. Je crois que les conditions sont déjà réunies. C'est seulement que nous avons des problèmes nationaux qui sont maintenant reconnus comme des problèmes nationaux et pas seulement comme problèmes provinciaux.

Bien entendu, l'apiculture, comme l'agriculture, est une compétence provinciale à plusieurs égards. Comme ce n'est pas une compétence fédérale, l'harmonisation des activités fédérales et provinciales pourrait se faire par l'infrastructure. En Alberta, comme on l'a déjà indiqué, il y a une clinique de diagnostic des maladies des abeilles, à Beaverlodge, qui constitue à mon avis un formidable pas en avant dans le cadre de l'initiative albertaine. Et à Brooks, en Alberta également, il y a le laboratoire diagnostic pour la surveillance des maladies des mégachiles, qui revêtent une grande importance économique, en particulier au Manitoba et en Saskatchewan, et de plus en plus en Alberta.

Je ne suis pas le mieux placé pour dire comment procéder, mais je pense que beaucoup de gens sont prêts à collaborer avec enthousiasme pour essayer d'y arriver.

M. Kevin Nixon: Je pourrais peut-être ajouter quelque chose brièvement.

À la table ronde sur la santé des abeilles, il y a quelques représentants de l'Association canadienne des apiculteurs professionnels, ainsi que les apiculteurs provinciaux, et on a procédé à une certaine harmonisation dans le cas des études nationales, de sorte que les données sont recueillies de manière uniforme dans chaque province. Il y a également eu un projet à la table ronde avec Les Eccles de l'équipe de transfert de technologie de l'Ontario afin de rédiger un recueil des pratiques exemplaires en matière de gestion pour les cultivateurs et les apiculteurs de tout le pays.

•(1645)

M. Chris Cutler: Je n'ai pas grand-chose d'autre à ajouter. Je crois que la situation commence à avancer. Le plus récent rapport de l'ACPA sur les pertes hivernales présente la liste des questions incluses dans le sondage envoyé aux apiculteurs. Je crois que des données sont actuellement recueillies. Dans les provinces de l'Atlantique, il faut faire appel encore une fois aux gens sur le terrain. Il y a beaucoup de ruches et d'apiculteurs, et le défi est de coordonner toutes ces personnes, de prélever des échantillons, de recueillir des données et de nous assurer de l'exactitude des données. Nous espérons avoir de meilleures données à l'avenir grâce à la mise sur pied de notre nouvelle équipe de transfert de technologie.

M. Francis Drouin: Excellent. Merci.

Monsieur Kevan, vous avez utilisé une expression qui a suscité mon intérêt. Je crois vous avoir entendu parler de l'innovation à l'égard des ruches. En vous fondant sur votre expérience, connaissez-vous les pratiques exemplaires dans les autres pays et savez-vous comment les autres pays investissent dans leur industrie? Vous avez également mentionné que les apiculteurs ne gagnent pas nécessairement le même revenu que leurs homologues des autres secteurs agricoles. Que nous recommanderiez-vous d'examiner en vue de fournir au secteur plus de fonds pour la recherche et, dans un certain sens, l'innovation pour le soutenir?

M. Peter Kevan: J'aimerais vous répondre en vous donnant des exemples que je connais bien. Je suis certain qu'il y en a d'autres dont je ne suis pas au courant.

Les apiculteurs hongrois reçoivent de leur gouvernement suffisamment d'argent pour acheter du substitut de pollen dont ils ont besoin pour assurer la santé de leurs colonies au moment de démarrer chaque printemps leur production. Le produit qu'utilisent les apiculteurs hongrois est moulu à Toronto. Il y a des possibilités d'exportation quant à ce produit; des milliers de tonnes sont exportés dans le monde, mais je ne pense pas que ce soit utilisé à son plein potentiel au Canada. Je vous en parle, parce que ce substitut de pollen a été développé dans mon laboratoire. Voilà pourquoi je le connais.

D'autres substituts de pollen peuvent être utilisés. Voilà une innovation. Nous avons en fait reçu des fonds du CNRC pour ce faire. Nous avons obtenu une subvention dans le cadre du Programme d'aide à la recherche industrielle par l'entremise de l'Association des apiculteurs de l'Ontario. Voilà un exemple de synergie.

Le président: Merci, monsieur Kevan.

[Français]

Je vous remercie, monsieur Drouin.

[Traduction]

Monsieur Arnold, vous avez six minutes.

M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leur présence aujourd'hui.

J'ai déjà été un petit apiculteur; j'avais environ 10 ou 12 ruches chez moi. J'ai donc acquis une certaine expérience des questions liées aux maladies et à la mortalité. C'était en grande partie avant l'écllosion du problème relatif aux néonicotinoïdes. Les abeilles sont très complexes. Ce sont des organismes qui forment en fait un tout. C'est fascinant de voir à quel point elles peuvent être intelligentes et interactives.

Avons-nous une idée si les pourcentages de mortalité au sein des colonies sont différents en fonction de la densité de ruches par hectare? Constatons-nous un pourcentage plus élevé de mortalité lorsque la densité est plus élevée que lorsque la densité est plus faible?

Y en a-t-il un parmi vous qui a de l'information à ce sujet? Ma question ne s'adresse pas à un témoin en particulier.

M. Chris Cutler: C'est une excellente question à laquelle je n'ai pas vraiment réfléchi, mais je sais qu'il y a beaucoup de travaux qui portent sur les premières étapes en ce qui concerne la capacité de charge. Par exemple, en Nouvelle-Écosse, nous cherchons à déterminer le nombre de ruches possibles en fonction de la nourriture disponible pour les abeilles. Cela revient à votre question. Si vous avez une forte densité de ruches à un même endroit, y a-t-il suffisamment de nourriture pour subvenir aux besoins des abeilles?

Je ne connais pas de recherches qui ont porté sur cette question, mais c'est une bonne question. Je répète que c'est un aspect sur lequel nous commençons à peine à nous pencher actuellement en Nouvelle-Écosse.

• (1650)

M. Mel Arnold: Je soulève cette question, parce que je m'intéresse à ce qui se passe du côté de la faune, des problèmes de santé touchant la faune et de la conservation. Nous constatons certainement une augmentation des cas de maladies transmissibles et

infectieuses lorsque les populations fauniques deviennent parfois artificiellement ou naturellement surabondantes et excèdent la capacité de charge de la qualité des ressources alimentaires. Voilà pourquoi je vous ai posé ma question sur la surcharge de certains endroits pour des cas précis, parce que la santé des abeilles dépend d'un grand nombre de petits éléments qui sont relativement difficiles à surveiller.

Je sais que des mesures ont été prises pour empêcher le transport des maladies, dont l'imposition d'inspections et de limites en ce qui a trait au transport de colonies. Les mesures visaient en particulier au début l'acarien varroa, mais elles s'étendent maintenant au petit coléoptère des ruches. Des études ont-elles été réalisées en la matière? Avons-nous de bonnes données qui nous confirment leur efficacité dans certains cas de mortalités massives de colonies?

Ma question s'adresse aux témoins qui ont peut-être des renseignements à ce sujet.

M. Kevin Nixon: Je crois que des mesures ont été adoptées pour ce qui est du petit coléoptère des ruches au cours des dernières années. Ce parasite était principalement présent en Ontario, mais je pense qu'il y a également eu des cas en Colombie-Britannique l'an dernier.

La santé des abeilles en général ne semble pas être directement liée, notamment dans le cas des mortalités massives, aux endroits où il y a beaucoup de transport d'abeilles. Je crois que les apiculteurs ontariens transportent environ 30 000 ruches dans les Maritimes pour y polliniser des bleuetières. En Alberta, environ 80 000 ruches sont transportées dans le sud de la province pour y polliniser les champs de canola pour la production de semences. Or, les apiculteurs qui envoient leurs abeilles polliniser des endroits où il y a une forte densité ne sont pas nécessairement ceux qui sont aux prises avec d'énormes pertes.

Voilà ma réponse à ce sujet pour l'instant.

M. Mel Arnold: Merci.

Notre étude vise précisément à faire un suivi de la santé des abeilles. Les résultats sont-ils différents entre les petits et les grands apiculteurs ou les renseignements provenant d'un groupe ou de l'autre sont-ils plus utiles? Y a-t-il des différences en ce sens? Je sais qu'au sein du regroupement local d'apiculteurs dont je faisais partie, l'échange de renseignements entre les membres était assez efficace, mais je ne sais pas si cela se rendait toujours au regroupement provincial d'apiculteurs. Je me demande si les renseignements communiqués sont mis à la disposition des autres et diffusés efficacement.

M. Kevin Nixon: Je sais qu'au cours des dernières années, en raison de la croissance importante de l'apiculture, nous avons constaté qu'il y a eu un fort engouement partout au pays principalement en ce qui concerne l'apiculture urbaine et amateur. Les apiculteurs provinciaux ont fait un excellent travail et poursuivent en ce sens, mais les regroupements provinciaux d'apiculteurs ressentent une pression extrême en vue de soutenir ce groupe d'apiculteurs de plus en plus nombreux. Comme nous l'avons attendu, l'apiculture est très complexe. Ce n'est pas aussi facile qu'il en paraît ou que les gens peuvent le penser.

Cela préoccupe aussi les apiculteurs commerciaux. Si ce groupe n'obtient pas les résultats escomptés et que nous avons au final une grande quantité de matériel apicole abandonné un peu partout au pays, ce sera un facteur de risque pour ceux qui élèvent de manière continue des abeilles.

Le président: Merci, monsieur Nixon. Merci également, monsieur Arnold.

Monsieur Peschisolido, vous avez six minutes.

M. Joe Peschisolido (Steveston—Richmond-Est, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci beaucoup à nos témoins. Vos commentaires me sont très utiles. J'essaie de bien comprendre un problème dont j'ai très récemment pris connaissance de l'importance primordiale.

J'aimerais poser une question qui va dans le même sens que celle de M. Drouin au sujet de notre nature fédérale au Canada. Selon les conversations que j'ai eues avec certaines personnes au cours des derniers jours, il semble qu'il y ait un problème en Ontario, mais que ce ne soit pas autant le cas dans les Prairies. Est-ce exact? Si tel est le cas, quelles pratiques exemplaires pouvons-nous, en tant que gouvernement, mettre en oeuvre pour nous attaquer à ce « problème », tout en tenant compte de la nature diversifiée du pays, à savoir comparer l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba à l'Ontario, aux provinces de l'Atlantique et à mon coin de pays, la Colombie-Britannique?

Ma question s'adresse à tous les témoins.

• (1655)

M. Peter Kevan: Je peux essayer de vous donner des éléments de réponse.

Établir des comparaisons entre les provinces et les régions sera très utile en vue de nous donner une idée de la meilleure manière d'adapter légèrement nos pratiques de gestion. Je dis « légèrement », parce que les apiculteurs canadiens connaissent dans l'ensemble beaucoup de succès. C'est une industrie très prospère. Ce n'est peut-être pas une industrie très riche, mais c'est une industrie prospère et bien gérée où règne une grande harmonie. C'est rendu possible grâce au Conseil canadien du miel et à ses rencontres avec l'Association canadienne des professionnels de l'apiculture. J'avoue ne pas avoir assisté à ces rencontres au cours des dernières années; les dossiers sur la scène internationale m'ont tenu passablement occupé, mais je crois que c'est une tribune importante qui permet aux gens d'échanger beaucoup de renseignements. C'est bon signe.

Je ne suis pas certain d'avoir parfaitement répondu à votre question.

M. Joe Peschisolido: C'est extrêmement utile.

Pour revenir à ce que vous avez dit, vous avez raison. C'est une industrie en santé. Ce qui me frappe, ce n'est pas tant l'industrie du miel ou l'industrie de l'apiculture. C'est tout simplement l'importance de la pollinisation pour l'ensemble de l'industrie agricole. Le canola et le soja rapportent des milliards de dollars. C'est environ 8 milliards de dollars pour le canola et 2,5 milliards de dollars pour le soja, et cela fait partie du processus de pollinisation.

Il y a une chose que j'aimerais vous demander. Cela se fait-il seulement grâce aux abeilles sauvages ou est-ce planifié? Parlez-moi de la relation entre les abeilles, la pollinisation — mais pas les abeilles domestiques et les ruches — et l'horticulture de manière générale.

M. Peter Kevan: Je peux vous répondre. Dans le monde, les expériences réalisées sur le canola ont démontré que l'ajout de pollinisateurs gérés dans le milieu accroît la production de 10 à 15 %. Des essais ont été menés au Québec par l'Université de Montréal, mais les agronomes choisissent de ne pas prêter attention à une grande partie de la littérature en la matière. Je ne peux pas l'expliquer, parce qu'il y a bon nombre de publications.

Pour ce qui est du soja, un problème différent risque de se poser en partie en raison de son mécanisme de pollinisation. La pollinisation se fait à l'intérieur de la fleur. Il n'est pas nécessaire que le pollen soit transporté à l'extérieur de la fleur pour y arriver, mais des études brésiliennes indiquent que, si des abeilles sont ajoutées dans le milieu, le rendement augmente de 8 %. Dans le cas du tournesol, le rendement peut augmenter jusqu'à 20 %. Bref, bon nombre de cultures qui ont une pollinisation directe profitent quand même énormément de la présence de pollinisateurs. Ce n'est pas nécessaire d'en avoir. Toutefois, vous aurez notamment de meilleures récoltes, un meilleur rendement et de meilleures semences en ajoutant des pollinisateurs dans le milieu. Cela ajoute une certaine complexité.

D'intéressantes études ont très récemment été réalisées en Europe et dans le monde dans le cadre de l'initiative mondiale sur la biodiversité de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture à Rome, et ces études montrent que la présence d'abeilles sauvages accroît le rendement des cultures d'au moins 30 % par rapport à la seule présence des pollinisateurs gérés. C'est donc une combinaison des deux qui semblent donner ce résultat. Je tiens toutefois à préciser que ce sont des renseignements très récents qui ont été publiés au cours des dernières années.

• (1700)

M. Joe Peschisolido: Monsieur Kevan, l'un de vos commentaires a suscité mon intérêt. Vous avez dit que des industries préféreraient que vous ne fassiez pas certaines de vos observations ou de vos recherches. Pourriez-vous nous en dire davantage à cet égard?

M. Peter Kevan: Je vais vous donner un exemple sans nommer l'industrie. J'ai proposé il y a des lustres de réaliser des travaux sur l'apprentissage et la cognition des abeilles domestiques auxquelles nous administrions des doses infimes de pesticides de la catégorie des néonicotinoïdes. J'ai réalisé des travaux en collaboration avec l'Institut de neurobiologie de l'Université libre de Berlin sur l'apprentissage et la cognition des abeilles. Le scientifique m'a avoué en privé — il est maintenant à la retraite — que cela les intéressait de réaliser les travaux, mais que cela risquerait de leur faire du tort, si les recherches montrent que cela a des effets néfastes sur l'apprentissage et la cognition des abeilles domestiques. L'imidaclopride était au début...

Le président: Merci, monsieur Kevan.

M. Peter Kevan: ... appelé la « maladie de l'abeille folle » par les Français, et c'était précisément lié à cette question.

Le président: Merci, monsieur Peschisolido.

M. Arnold voudra peut-être approfondir cette question.

Cela semblait intéressant, mais c'est votre temps. Vous avez cinq minutes.

M. Mel Arnold: Je remercie M. Gourde de me céder son temps de parole.

J'aimerais aborder la question des divers facteurs de stress chez les abeilles, parce que cela semble toujours être la cause réelle de l'effondrement des colonies. Selon ce que j'en comprends, qu'il s'agisse d'un effondrement massif de la colonie ou de stress, la mort des abeilles n'est normalement pas liée à une cause précise, mais bien à une combinaison de facteurs de stress: la maladie, le manque de nourriture ou une combinaison de maladies et d'autres facteurs de stress comme la température et l'humidité.

La surveillance des ruches comporte également un facteur de stress. Avons-nous déjà étudié le stress que nous faisons subir aux ruches en raison de suivis plus étroits ou plus fréquents ou des déplacements répétés au cours de l'année entre les divers sites à polliniser? Je sais que dans de nombreuses régions les abeilles butineront au début des abricotiers, puis peut-être des cerisiers et enfin des pommiers. Cela nécessite de déplacer souvent les abeilles, ce qui les stresse. Je me demande si des études ont été réalisées sur le stress supplémentaire que cela fait subir aux abeilles et les possibles cas de mortalité connexes.

M. Chris Cutler: Je peux vous en parler un peu. Je crois que des travaux ont été réalisés en vue de prouver qu'évidemment plus les abeilles subissent de stress en raison du transport et du confinement dans les camions d'une culture à l'autre, plus cela peut être très difficile pour les abeilles en ce qui concerne la propagation de maladies, par exemple.

Toutefois, les abeilles peuvent également être en parfaite santé dans de telles situations. J'ai participé à certaines études de grande envergure sur les abeilles domestiques, les néonicotinoïdes et le canola. Nous avons recueilli de manière intensive des données pour assurer un suivi sur les abeilles. Nous avons notamment mesuré certains critères, leur reproduction, leur poids et le nombre d'adultes, en plus de prélever des échantillons pour les maladies et d'assurer une surveillance. Les abeilles ont continué à se porter à merveille, même si nous leur avons fait subir des situations très stressantes et qu'il faisait très chaud. Une colonie pouvait demeurer ouverte jusqu'à une heure, et nos abeilles étaient assez fortes et vigoureuses. Dans l'une des études, les pertes hivernales ont été très minimales.

Même si de telles situations peuvent faire subir du stress aux abeilles, ces insectes sont tout de même assez résilients et peuvent endurer de tels suivis.

M. Mel Arnold: Ma prochaine question porte sur les monocultures, comme le canola et le maïs. Je me demande s'il y a des différences en ce qui concerne la mortalité dans les colonies de grands ruchers qui pollinisent ces monocultures. Constatons-nous des différences entre ces ruches et les ruches qui sont transportées d'un endroit à l'autre pour la pollinisation et dont la source de nourriture varie au cours de l'année?

• (1705)

M. Kevin Nixon: Mon expérience dans l'industrie de la pollinisation du canola me permet d'affirmer que, comparativement à une dynamique de production de miel, nous relocalisons les abeilles et la charge des colonies est importante. À vrai dire, nous voulons les faire entrer et sortir le plus vite possible, parce que dans le sud de l'Alberta, quand le canola est en fleur, les abeilles prospèrent, mais une fois que les fleurs commencent à se refermer, il n'y a rien d'autre là-bas que l'herbe des prairies.

À moins qu'elles ne soient près d'une vallée fluviale ou quelque chose du genre, où il y a un peu de végétation naturelle et une certaine diversité, les abeilles peuvent dépérir dans un environnement comme celui des prairies. Les populations sont élevées durant cette période de l'année et elles ont besoin d'une abondante source de nourriture, faute de quoi elles peuvent décliner rapidement. Lorsque cela se produit, nous essayons de les sortir de là aussi vite que possible. Évidemment, il y a des différences d'une région à l'autre, alors je ne veux pas me prononcer pour l'ensemble du pays, mais dans cette situation, nous savons que cela peut mener à une alimentation automnale déficiente, ce qui fait augmenter les pertes hivernales.

M. Mel Arnold: Merci.

Le président: Merci, monsieur Nixon, et merci, monsieur Arnold.

[Français]

Madame Sansoucy, vous avez la parole et vous disposez de trois minutes.

Mme Brigitte Sansoucy: Je vous remercie, monsieur le président.

Ma question s'adresse à Mme Fowlie.

Vous nous avez dit que les producteurs avaient de plus en plus recours à un mode de gestion intégrée pour leurs cultures. Or l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a publié un document sur les pratiques exemplaires de gestion visant à protéger les insectes pollinisateurs au cours de la plantation de semences traitées.

Pouvez-vous nous parler des pratiques de gestion intégrée des producteurs?

Mme Anne Fowlie: Je vous remercie de la question.

[Traduction]

Lorsqu'il est question de lutte antiparasitaire intégrée — et je ne parle pas nécessairement des semences traitées —, les approches et les stratégies concernant la combinaison d'outils ou de procédés chimiques qui seront utilisés sont très importantes. Il est très important que cette gamme de produits chimiques soit disponible, qu'il s'agisse des anciens, des nouveaux ou des produits non traditionnels. C'est cette combinaison qui fait que tout fonctionne. Assurément, l'une des craintes de notre secteur — et je sais que nous ne sommes pas les seuls —, c'est que la réévaluation des produits effectuée dans le cadre du cycle habituel de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire entraîne des pertes sur le plan de la chimie. C'est une crainte qui prend beaucoup de place, car l'un des aspects très importants de la lutte antiparasitaire intégrée et des stratégies de lutte antiparasitaire est, de façon générale, la gestion de la résistance. L'atténuation de la résistance se fait avec une combinaison de divers outils.

[Français]

Mme Brigitte Sansoucy: Selon vous, les producteurs ont-ils accès à de l'information adéquate et à une formation suffisante?

Il y a aussi la question de l'approvisionnement. Il y a quelques années, il était pratiquement impossible pour les producteurs du Québec de trouver des semences non traitées et d'en acheter. Il n'y en avait pas sur le marché. Le ministre de l'Agriculture a alors fait parvenir une lettre à tous les producteurs pour leur demander de n'utiliser les semences traitées qu'en cas de besoin. Cela a fait en sorte que, l'été suivant, les semences non traitées étaient davantage disponibles.

Selon vous, les producteurs ont-ils accès à de l'information adéquate ainsi qu'à une formation et un approvisionnement suffisants? Peuvent-ils avoir recours facilement à cette solution de rechange?

[Traduction]

Mme Anne Fowlie: Il y a parfois des solutions de rechange, mais elles ne sont pas toujours viables. Voilà pourquoi il importe d'avoir des choses qui fonctionnent et d'avoir la possibilité de faire certains choix.

En ce qui concerne l'information, je pense que la communication est extrêmement importante. Tous les témoins ont souligné cette importance d'une façon ou d'une autre. L'une des choses que nous avons constatées au cours des dernières années c'est que, dans le dossier de la pollinisation, l'information est plus disponible et mieux propagée qu'avant. Même lorsque l'intérêt allait croissant et que les médias avaient commencé à s'intéresser à cela, vous pouviez parler à certains apiculteurs, petits et grands, qui n'avaient pas ces problèmes ou ces pertes que certains autres avaient. Cela était dû en partie au fait qu'ils s'étaient prévalus de l'information offerte. Je crois que le transfert technologie et le bon vieux travail de vulgarisation que nous commençons à voir vont être très précieux pour la gestion future de la situation et pour les victoires qui seront remportées.

Comme je l'ai dit dans mon exposé, l'industrie est en expansion, alors il y a beaucoup de possibilités, pas seulement pour les producteurs, mais aussi pour les communautés des apiculteurs et des pollinisateurs.

• (1710)

[Français]

Le président: Mesdames Fowlie et Sansoucy, je vous remercie.

Monsieur Breton, vous avez la parole pour trois minutes.

M. Pierre Breton (Shefford, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier tous les experts qui sont venus témoigner devant nous aujourd'hui.

J'ai écouté attentivement les discours et lu tous les documents qu'on nous a fait parvenir. Je dois vous avouer que, au sujet de la santé des abeilles, je suis un peu néophyte. Bien sûr, les experts qui se trouvent maintenant des deux côtés de la table s'y connaissent davantage à ce sujet. J'apprécie les commentaires de chacun d'entre vous.

Le fait suivant a cependant attiré mon attention. Selon les chiffres fournis par Statistique Canada, entre 2009 et 2013, les colonies d'abeilles ont augmenté année après année et de façon générale partout, au Canada. Je sais qu'il existe des problèmes de toutes sortes, notamment la nutrition, les maladies, l'habitat et les conditions hivernales difficiles, mais j'aimerais simplement comprendre certains aspects de la situation.

Souhaitez-vous qu'il y ait davantage de colonies d'abeilles, même si leur nombre est à la hausse, année après année, du moins depuis 2009?

Les discussions d'aujourd'hui donnent à penser qu'il faudrait aller plus loin encore. À mon avis, il y a peut-être aussi des raisons naturelles qui expliquent pourquoi, dans certains cas, les abeilles disparaissent. Cela dit, j'aimerais que l'un d'entre vous me donne son opinion à ce sujet.

[Traduction]

M. Kevin Nixon: Je le répète, je crois que nous voulons voir l'industrie continuer à grandir, cela ne fait aucun doute, et le Canada a la capacité d'avoir beaucoup plus d'abeilles qu'il en a à l'heure actuelle.

Dans les Prairies, il y a 20 millions d'acres de canola. Comme cela a été dit, si nous voulions avoir une demie-ruche par acre pour augmenter le rendement du canola, cela pourrait se faire. Le potentiel est énorme.

Étant donné la croissance de l'industrie du bleuets dans l'est du Canada et des besoins que nous connaissons dans un avenir rapproché, le vrai défi qui s'impose à l'industrie consiste à savoir comment elle sera en mesure de répondre à ces besoins. Nous

n'avons pas de réponse à proposer dès aujourd'hui. Certaines options sont soupesées, mais je reste convaincu que nous avons une occasion en or de continuer à faire grandir l'industrie, et pourquoi ne le ferions-nous pas?

Le président: Merci, monsieur Nixon.

[Français]

Merci, monsieur Breton.

[Traduction]

Monsieur Maguire, vous avez trois minutes.

M. Larry Maguire: Merci, monsieur le président.

Monsieur Cutler, je crois que c'est vous qui avez dit qu'il y avait 20 000 espèces d'abeilles dans le monde, dont 1 000 au Canada. Bien sûr, nous parlons d'abeilles sauvages par rapport aux abeilles domestiques que vous avez aussi mentionnées, si je ne m'abuse.

Voyez-vous des différences dans la capacité de reproduction de ces différents types d'abeilles?

M. Chris Cutler: Pardon. La capacité de reproduction?

M. Larry Maguire: La force comparée des abeilles elles-mêmes, entre les abeilles sauvages et les abeilles domestiques, comme celles que nous pourrions trouver actuellement dans nos ruchers. Elles hibernent, et nous les aidons à le faire. Existe-t-il des recherches ou des données probantes dont vous pourriez nous faire part en ce qui concerne la force de n'importe laquelle des différentes espèces et leur habileté à hiberner et à produire?

M. Chris Cutler: Est-ce que vous parlez des espèces sauvages?

• (1715)

M. Larry Maguire: Oui.

M. Chris Cutler: Tant au Canada qu'ailleurs dans le monde, les abeilles évoluent depuis des milliers et des milliers d'années, alors elles sont très bien adaptées au climat et aux facteurs de stress qui s'imposent naturellement. Elles ont appris à hiberner.

À certains égards, les abeilles sauvages sont peut-être un peu plus vulnérables, car la plupart sont solitaires. Le caractère social des abeilles domestiques n'est pas particulier à elles, mais la grande majorité des abeilles ne sont pas « sociables ».

Dans cette optique, dans une colonie de grande taille, il y a ce que l'on pourrait appeler la force du nombre. Cette colonie peut donc se protéger des facteurs de stress qui s'imposent à elle, alors que les espèces solitaires et les espèces sauvages... Par exemple, en cette période de l'année, vous verrez peut-être une reine bourdonner. Il s'agira en fait d'un individu qui cherche un endroit pour établir une colonie dans la nature. Elle est par conséquent beaucoup plus vulnérable aux facteurs de stress potentiels, lesquels peuvent se produire tant en hiver que durant la saison estivale.

Je crois que c'est l'une des principales différences. Monsieur Kevan a peut-être quelque chose à ajouter à cela.

M. Peter Kevan: Seulement une brève observation. En Saskatchewan, il y a eu des programmes d'élevage pour la découpeuse de la luzerne, programmes qui ont modifié la nature de ces abeilles offertes sur une base commerciale et qui ont donné un coup de pouce à l'industrie.

Il y a une certaine sélection et une répartition géographique qui s'opèrent, notamment entre la découpeuse de la luzerne du nord et celle du sud. Les colonies du sud semblent avoir plus de maladies que celles du nord. Compte tenu des ententes à l'amiable qu'ils ont entre eux, les producteurs essaient de ne pas trop déplacer les abeilles pour éviter les croisements. Les avantages particuliers des différents biotypes restent donc dans deux parties distinctes de la province.

Je crois que c'est un bon exemple de la domestication et de l'utilisation pratique d'une abeille sauvage. Elle a été croisée et élevée pour des caractéristiques bénéfiques particulières.

Le président: Merci, monsieur Kevan, et merci, monsieur Maguire.

M. Larry Maguire: Merci.

[Français]

Le président: Madame Sansoucy, vous avez la parole et vous disposez de trois minutes.

Mme Brigitte Sansoucy: Merci, monsieur le président.

Je ne sais pas lequel d'entre vous pourra me répondre, mais je vous laisse en juger.

Santé Canada a adopté des mesures de réduction des risques pour protéger les abeilles des expositions à des poussières de néonicotinoïdes. Santé Canada a aussi banni certains néonicotinoïdes parce qu'ils compromettent la santé tant des abeilles que des humains.

Dans quelle mesure l'adoption des directives de réduction des risques a-t-elle mené à la baisse des incidents impliquant la mortalité d'abeilles?

[Traduction]

M. Chris Cutler: Pour ma part, je crois qu'il est trop tôt pour dire si cela a produit un effet. Je serais surpris que ces changements aient eu quelque effet sur les abeilles domestiques.

M. Kevin Nixon: Je suis d'accord.

[Français]

Mme Brigitte Sansoucy: En fait, vous nous dites que ces directives de Santé Canada n'ont pas eu d'effet.

[Traduction]

M. Chris Cutler: Je ne crois pas que les néonicotinoïdes sont une cause importante des problèmes de santé des abeilles. Comme monsieur Nixon l'a dit, en Alberta, presque 100 % des cultures de canola sont traitées avec ces pesticides, et les apiculteurs y placent délibérément leurs ruches.

À d'autres endroits, dans les régions qui constituent la ceinture du maïs, il y a aussi des abeilles. Il ne semble pas y avoir de corrélation entre la présence de champs de maïs et la survie des abeilles. Cette possibilité a été examinée.

Personnellement, je crois ce qui se passe en Ontario est très politique et teinté d'émotivité, mais je ne suis pas convaincu que les mesures annoncées auront un effet sur la santé des abeilles domestiques.

M. Kevin Nixon: Je voudrais simplement apporter une clarification. Vous vous interrogez sur les mesures mises en place par Santé Canada. Parlez-vous des mesures mises en place par Santé Canada ou des mesures mises en place par quelqu'un d'autre?

• (1720)

[Français]

Mme Brigitte Sansoucy: Oui, je vous parlais de Santé Canada.

[Traduction]

M. Kevin Nixon: De ce que j'en sais, Santé Canada a réalisé certaines études sur les néonicotinoïdes et il les a réévaluées. En ce qui concerne ce qui s'est fait, l'industrie a pris certaines mesures pour réduire les risques associés à l'équipement de plantation et aux lubrifiants destinés à l'écoulement des semences. Je suis toutefois d'accord avec ce qui a déjà été mentionné, à savoir qu'il est trop tôt pour dire si ces mesures ont eu un effet.

[Français]

Le président: Merci, madame Sansoucy.

[Traduction]

Merci à tous. Voilà qui met un terme à nos séries de questions.

Avec la permission du Comité, j'aimerais poser une dernière question.

Madame Fowlie, vous avez eu la vie facile aujourd'hui. Ma question s'adresse à vous.

Mme Anne Fowlie: Je n'y vois pas d'objection.

Le président: Cela a trait à un point qu'a soulevé M. Kevan lors de son exposé. Compte tenu des profits de milliers et de milliers de dollars que cela représente pour eux, pourquoi les producteurs ne sont-ils pas plus actifs ou pourquoi ne contribuent-ils pas davantage à préserver la santé des abeilles?

Mme Anne Fowlie: Je vais essayer de vous répondre, mais gardez à l'esprit que mes connaissances en la matière sont limitées. En effet, je ne suis pas aussi rompue que je devrais l'être aux questions économiques de l'apiculture à petite ou à grande échelle.

Je suis toutefois convaincue que les producteurs industriels et les groupes de producteurs contribuent de diverses façons à faire avancer la cause, que ce soit par leur participation à des tables rondes ou aux travaux dans lesquels nous avons investi par l'intermédiaire de grappes scientifiques. Ces gestes ont d'ailleurs eu certaines répercussions sur le traitement des cultures. Je pense entre autres à certains travaux sur les techniques de pulvérisation et de surveillance réalisés par l'intermédiaire de la grappe scientifique, en Nouvelle-Écosse.

Je ne suis peut-être pas aussi informée que je le devrais pour bien répondre à cette question, mais je sais qu'il y a un engagement et de l'investissement.

Le président: Merci.

Au nom du Comité, je remercie nos experts — ceux qui sont sur place, M. Kevan et Mme Fowlie, et les autres — d'avoir pris le temps de participer à cette séance, particulièrement les apiculteurs, car je sais que c'est une journée bien occupée pour eux. Nous vous en sommes très reconnaissants. Les renseignements dont vous nous avez fait part nous seront d'une grande aide pour notre étude sur les façons d'améliorer la santé des abeilles au Canada.

[Français]

Merci à toutes et à tous.

[Traduction]

Je demande au Comité de rester ici. Il y a une chose dont nous devons parler; cela ne prendra que quelques minutes.

Merci encore.

[Français]

Mme Anne Fowlie: Merci à vous.

[Traduction]

Le président: Nous allons passer à la partie « travaux du Comité ».

Il s'agit d'une motion qu'il nous faut adopter. Nous avons un budget pour les témoins que nous avons entendus lorsque nous traitions du Partenariat transpacifique, mais nous n'avons pas approuvé le budget pour faire venir les témoins jusqu'ici. C'est un montant standard de 9 600 \$, et si nous revenions un jour sur ce sujet, il restera probablement encore un peu d'argent. Tout ce qui restera une fois que les dépenses auront été payées, nous pourrons l'utiliser pour la question du Partenariat transpacifique, si nous y revenons.

Il faut une motion pour adopter ce budget qui nous permettra de payer la facture.

M. Joe Pescholido: Je la propose.

●(1725)

(La motion est adoptée.)

Le président: Merci à tous de cette séance. Nous nous retrouverons à la prochaine.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>